

Le Palais des Princes-Evêques rendu au public ?

Le collège communal liégeois s'est dit prêt, par la voix de l'échevine en charge du patrimoine Christine Defraigne, à intercéder en faveur d'une plus grande ouverture du Palais des Princes-Evêques au grand public, suite à une demande dans ce sens du conseiller communal Vert Ardent Quentin le Bussy. Alors qu'un budget fédéral de 87 millions d'euros est annoncé pour rénover l'édifice plusieurs fois centenaire, l'occasion est belle, estime-t-il, pour s'interroger sur sa vocation. « Le Palais des Princes-Evêques n'est plus adapté aux fonctionnalités exigées par une justice moderne, indique M. le Bussy. Par ailleurs, notre palais est un des seuls princiers d'Europe à ne pas être visitable par le public. Et ceci alors que cette visite pourrait être le pinacle de l'offre touristique liégeoise, pendant laïc au circuit des collégiales. »

Une proposition que l'échevine du Patrimoine, Christine Defraigne, n'a pas refusée d'emblée. Tout en mettant en exergue cependant les difficultés que risque de poser ce projet.

« Ce bâtiment est propriété de la Régie des Bâtiments, et il est toujours occupé par un nombre important de services publics, a-t-elle ainsi souligné. Qu'on ne peut pas balayer d'un revers de la main. Mais je suis disposée à jouer un rôle de facilitateur et à participer à un groupe de travail avec les différents services fédéraux concernés. »

L'intervention de l'élu Vert Ardent portait également sur la question du stationnement dans la cour d'honneur, ainsi que sur l'accès piéton à la troisième cour. Deux



Propriété de la Régie. © Belga

Pour Vert Ardent, le palais n'est plus adapté pour accueillir une justice moderne. C'est l'occasion de lui trouver une nouvelle fonction

points pour lesquels l'échevine liégeoise s'est également dit prête à discuter avec le propriétaire et les occupants des lieux, « pour trouver une alternative plus digne au parking dans la cour d'honneur, et envisager une plus grande accessibilité à la troisième cour, en dehors des seules Journées du Patrimoine. » À Liège, tout le monde semble donc être d'accord. Restera à convaincre le propriétaire... ●

G.W.